

# Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit / German Technical Development Corporation (GTZ)

2001

## **CHLIM**

N 16° 23' 53"

W 009° 03' 26"

**Superficie** : environ 700 ha (carte IGN 1 : 200,000), variable en fonction de la pluviométrie.

La superficie boisée est difficile à calculer, 0 cause de la dispersion des arbres sur la cuvette de la tamourt, on l'estime à 200 ha.

**Durée d'eau** : la durée moyenne est de 6 mois, mais variable d'une année à l'autre selon la pluviométrie.

**Profondeur** : maximum de 1,3 mètres.

**Classification** : Tamourt

## **Sols :**

La différenciation pédologique est intimement liée à la nature de la roche mère : formation gréseuse de couleur gris-violacée. La couleur du sol est identique à celle de la roche mère. La pierrosité est assez importante et la structure très aérée.

Deux types de différenciation se font à l'intérieur de ces sols :

- Présence grandes fentes où viennent se piéger des sables blancs. Ces fentes peuvent être aussi bien latérales que verticales.
- Accumulation d'argiles, de couleur beaucoup plus ocre que le reste de l'horizon, dans la partie inférieure du profil : horizon argileux.

La partie supérieure du profil est plus organique. Cet horizon A présente des tâches d'oxydation de couleur rouille, ce qui indique une stagnation temporaire de l'eau dans le profil. Le sol possède une faible stabilité structurale

Les sols sont très argileux à 40%. Donc, ils sont très mal drainés avec une texture très lourde.

## **Végétation :**

Les données sur la végétation étaient collectées en janvier et septembre 2000 ainsi que les informations recueillies lors des visites de terrain.

3 zones concentriques de végétation identifiées :

Zone 1 - Dunes fixées – sols sablonneux

Zone 2 - Zone de transition inondable – sols sablo-limineux

Zone 3 - Cuvette – une dépression argileuse

Les espèces typiques de chaque zone se présentent comme suit ;

#### Zone 1 :

Herbacées ; Initi, Lehebaylie, Morkbra, Kkralkrab, Taghia, Tiguenguelit, Teleha, Akchit...

Ligneux ; Temate, Sudraye Bella, Teichott, S'Der, Titarek, Atil....

#### Zone 2 :

Herbacées ; Initi, Vetach, Sa'ad, Cercerv, Taghia El Trab, Akchit, Kralekrab, Ejerk, Oum El Beine....

Ligneux ; Temate, Sudraye bella, Toiurga, Teichott, S'Der.

#### Zone 3 :

Herbacées ; Sa'ad, Az, Tilba, Akriche, Beitara, Bed el Hamar, Oum El Beine..

Ligneux : Amour, Sudraye, bella, Teichott, S'Der.

Chlim, par sa diversité d'espèces constitue une excellente zone de pâturages de bonne qualité et bien préservée. Elle dispose des grandes prairies aquatiques de Tilba, Sa'ad et Beitara et à l'Est de la tamourt on trouve des pâturages de Initi et Kralekrab.

Deux espèces de la zone saharienne ont été identifiées à la tamourt, introduites par les dromadaires mobiles ; Teleha et S'souk.

#### **Oiseaux d'eau :**

L'hiver de 1999 / 2000 a vu d'importantes concentrations d'oiseaux d'eau à Chlim, contrairement à l'hiver 2000 / 2001 la tamourt n'était pas inondée.

Un dénombrement aérien en novembre 1999 a permis de compter 7.117 oiseaux d'eau et les dénombrements terrestres en décembre et janvier 2000, 10.799 et 9.407 respectivement.

Les espèces typiques de la zone sont El Wooze, Weywah, Wit wat race abayad, Moukambour, Dik Ilmé, Khimass, Wagaf ilmé (ou Gey yass ilmé), Erkoughka, Swayan Dima ....

#### **Autre diversité animale :**

Il n'y a pas de poissons dans la tamourt mais nous avons pu identifier des grenouilles, des lézards et des serpents. IMPACT DE LA CHASSE ?

#### **La Convention de Ramsar :**

La tamourt de Chlim a été proposée comme zones humides d'importance internationale en mars 2000 car elle remplit 3 des critères spécifiés par la convention. Les fiches nécessaires ont été remplies par la DEAR appuyé par GIRNEM et Wetlands International.

**Critère 1 :** Un échantillon représentatif d'une tamourt qui sont nombreux dans la zone. Un système d'exploitation traditionnelle a assuré une bonne gestion. La diversité biologique de la tamourt est bien préservée et favorise une excellente régénération.

**Critère 3 :** Elle augmente la biodiversité par la présence d'une végétation diversifiée et une faune migratrice et sédentaire originaire.

**Critère 4 :** Elle est un point de relais pour les oiseaux migrateurs et zone de refuge dans ces régions où la pluviométrie est aléatoire.

Le dossier est actuellement au bureau de Ramsar en Suisse.

#### **Facteurs socio-économiques :**

En concertation avec les utilisateurs de la tamourt, surtout les occupants de M'Zreigue, le projet GIRNEM a collecté des informations sur la valeur économique et le rôle social de la zone humide.

#### **Agriculture :**

Les sols à Chlim ne sont pas idéaux pour l'agriculture. Ils ont un faible taux de matière organique, ils sont très argileux, donc lourds et mal drainés. Il faudra une préparation particulière des sols pour la bonne réussite des cultures. L'analyse pédologique montre que les sols de la tamourts ne présentent pas de caractéristiques physiques et chimiques critiques pour une valorisation agricole. Les cultures maraîchères et fourragères seraient les mieux adaptées.

Néanmoins, l'agriculture de décrue se pratique à petite échelle. La superficie maximum cultivable à Chlim est 128 hectares (75 champs). La taille moyenne d'un champs est de 1,7 ha. En 1999/2000 seulement 9 champs ont été cultivés dû au volume d'eau exceptionnellement dans la tamourt. Par contre, en 2000/2001 il n'y avait pas d'eau et donc pas de cultures. La production maximum si tous les 75 champs sont cultivés avec une production par hectare de 0,63 tonnes (la moyenne citée pour la production du Sorgho dans les bas-fonds du Hodh El Gharbi par le MDRE), le rendement serait de 80,72 tonnes pour la tamourt. La production actuelle en 99/00 n'était que de 9,7 tonnes. Donc la rentabilité de la culture de décrue à Chlim est en question ; la production actuelle est bien au dessous de la moyenne et très variable d'une année à l'autre.

#### **Elevage :**

En décembre 1999, le nombre moyen d'animaux qui s'abreuvaient par jour était de 2.984 têtes. A partir de février, le nombre de têtes par jours a diminué en fonction de la réduction du volume d'eau de la tamourt. Les chiffres moyens enregistrés varient en février de 2.623 par jour et de 1.842 en mars. La tamourt s'est asséchée à partir d'avril 2000. La tamourt n'a pas reçu de l'eau en 2000/2001.

#### **La cueillette des sous- produits forestiers :**

A travers une étude sur la valeur des sous-produits forestiers consommés et vendus à Chlim en 1999, nous avons calculé la valeur totale des sous-produits à 4.159.100 UM. La valeur des principaux produits se présente comme suit :

<b>Produit</b>	<b>Valeur en UM</b>
Jibjib	397.500
Az	920.000
Briques	30.600
Bois de chauffe	1.795.500
Bois de construction	301.500
Charbon	189.000
Gomme Arabique	471.000
Salaha	54.000

#### **Le cadre social :**

L'accès est ouvert dans la tamourt de Chlim mais les propriétaires sont les Kunta et les Oulad Sale. Les propriétaires décident qui a le droit de cultiver, faire des puits etc. et ils assurent que les utilisateurs ne nuisent pas aux intérêts généraux. Elle a été l'origine de pas mal des conflits sur les questions foncières et de propriété, le

droit de cultiver, la construction des digues et diguettes, la sédentarisation et les clôtures. Ces conflits ont été résolus par les tribus / populations concernées avec l'appui de l'administration.

**Conclusions et recommandations :**

La tamourt est en bon état, mais il y a quelques inquiétudes :

Si la construction des digues et diguettes en amont n'est pas faite avec attention, on risque de nuire la tamourt. Avant tout aménagement hydro-agricole, il faudra nécessairement effectuer une étude d'impact sur le bassin versant et les zones humides en aval.

Il est recommandé d'éviter de défricher des nouveaux terrains agricoles, car la production ne peut pas être très importante du à la structure des sols et le manque de matière organique.

Une sensibilisation sur les espèces menacées de la tamourt est conseillée afin d'aider les utilisateurs de surveiller et protéger ces espèces.

La tamourt est gérée d'une façon multifonctionnelle avec un système de zonage pratiqué par les utilisateurs, zone agricole, zone d'abreuvement, zone destinée à la sauvegarde de la biodiversité etc...

Si les utilisateurs de la tamourt maintiennent ce système de gestion qui a un impact minime sur la diversité biologique et qui permet aux populations concernées de bénéficier de sa valeur économique, elle restera en bon état pour le futur.